

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 282 6 mars 1953

n° 282 6

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date de publication

6 mars 1953

Date du numéro

1 avril 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordée à M. Malescot (Marcel), Ingénieur adjoint de 3e classe du Cadre Général des Travaux Publics de la France d'Outre-Mer. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Paris seront délivrées à l'intéressé (Groupe III).